Vol. II | Morinville, Alberta, 1 Decembre 1910 | No 39

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

Telephone de Morinville

Monsieur le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest," Edmonton.

Cher Monsieur.

Je ne suis pas l'auteur de l'article intitulé " Un mauvais prophète", paru dans le "Progrès" du 10 novembre et auquel vous répondez dans votre édition de la semaine dernière, mais comme je suis particulièrement attaqué dans votre réplique, je crois de mon devoir de donner des explications qui vous empêcheront, à l'avenir de qualifier le "Progrès" de journal mal informé. En retour, je pourrais trouver, pour le "Courrier de l'Ouest", de flatteuses épithètes, mais je m'en dispenserai.

L'estime que vous portez à Monsieur Lucien Boudreau, député, n'est pas un mystère. Vous êtes peut-être tous les deux membres d'une même clique. J'ose espérer, cependant que vous modifierez votre jugement après lecture de ce qui suit.

Depuis bientôt un an, la Compagnie de Téléphone de Morinville désirait vendre au gouvernement, parce que ce dernier menaçait d'installer une nouvelle ligne dans notre village et de nous enlever la connection, à St.-Albert, avec Edmonton. Vous voyez les conséquences et c'est la seule raison qui a décidé la Compagnie de mettre sa ligne en vente.

Inutile de dire que l'on s'adressa au député du district qui a toujours en poche, sinon des promesses, du moins un bon paquet d'influence. Monsieur Boudreau promit donc de l'exercer cette influence et de nous obtenir le prix le plus élevé. Les négociations furent lentes, très lentes même. Enfin, par un beau jour de mai, notre député déclarait à monsieur Dieudonné Tellier, gérant de la compagnie, que le gouvernement, (et va sans dire grâce à son prestige) payerait la somme de $1,200 et pas plus, qu'il était préférable de vendre etc.... Ce prix de $1,200 était peu élevé, car la ligne vaut certainement $2,000, mais plutôt que de tout perdre il valait mieux accepter le prix offert.

Remarquez bien, en passant, monsieur le rédacteur, que c'est sur les représentations de M. Boudreau et sur la croyance à sa parole que le gouvernement ne payerait que $1,200.00 que la compagnie décidait de vendre.

Les choses en sont restées là pour quelque temps. L'hon. Sifton ayant à subir son élection dans Vermillion, ne put s'occuper de cette affaire et toujours M. Boudreau promettait qu'aussitôt l'élection terminée un chèque de $1,200.00 tomberait dans la caisse du trésorier de la compagnie. Mais il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne, et M. Boudreau a vu son étoile pâlir en un jour. puisque le 26 juillet il écrivait à M. D. Tellier la lettre suivante :

St.Albert, 26 juillet, 1910,

M. Tellier

Gérant de la Cie Morinville Telephone.

Cher Monsieur.

Ci-inclus une lettre que je viens de recevoir du Surintendant des Téléphones dans laquelle il me dit qu'ils donneront $1000.00 pour l'achat de votre téléphone. Si vous acceptez, vous pourrez vous présenter en aucun temps pour avoir votre chèque. **C'est le mieux que j'ai pu faire.**

Votre dévoué,

(Sgé) L. BOUDREAU.

C'est le mieux que j'ai pu faire, C'est bien n'est-ce pas, s'avouer incapable de remplir sa promesse, c'est bien reconnaître son peu d'influence et monsieur le rédacteur du "Progrès" avait donc raison de dire que monsieur Boudreau n'avait pu obtenir plus de $1,000.00 puisque lui même l'écrit. Je connaissais le peu d'instruction de M. le député, mais je le croyais au moins assez intelligent pour comprendre ce que lui-même écrit en français. **C'est le mieux que j'ai pu faire.**

Vous me donnerez raison, quand je prétend, à mon tour, que M. Boudreau n'a pu obtenir plus de $1,000.; lui-même l'affirme, et je trouve tout drôle qu'il ait la mémoire si courte pour dire aujourd'hui qu'il nous a fait avoir $1,200.00

Donc, admettons ensemble que l'influence de M. Boudreau était complètement nulle, puisque pour une ligne valant $2,000.00 le gouvernement n'offrait que la moitié. Veuillez ne pas perdre de vue, monsieur le rédacteur, que jusqu'à ce moment, la compagnie n'avait pas encore été en négociations directes avec le gouvernement car monsieur le député devat régler l'affaire à la satisfaction de tout le monde, ce qui n'a certainement pas eu lieu.

Je passe maintenant à la dernière phase, Dimanche, le 31 juillet dernier, en présence de MM. P. Auvé, Em. Rivet, Jos. Dagenais, F. Morin et mon humble personne, tous actionnaires de la compagnie, M. D. Tellier, gérant, annonçait que monsieur le député lui avait écrit une lettre (celle publiée ci-haut) dans laquelle il se déclarait incapable d'obtenir plus de $1,000,00 pour la vente de notre téléphone.

Les actionnaires mentionnés plus haut exprimèrent leur mécontentement et, sur le champ, je m'offris d'aller avec M. Tellier voir l'honorable Sifton. Ces messieurs me répondirent que c'était inutile puisque M. Boudreau ne pouvait pas obtenir plus et ajoutèrent cependant qu'il serait pratique d'aller, afin de connaitre les raisons de l'honorable premier. Mardi avant midi, le 2 août, j'allais voir l'hon. Sifton; étaient présents à notre conversation, M. Stock, député-ministre des travaux publics et M. Blain. A mon départ, l'honorable premier m'assura que les actionnaires de la compagnie seraient traités convenablement (decently). J'acceptai ses dernières paroles comme une promesse. Dans l'après midi du même jour. M. Tellier, gérant, rencontrait M. Stock. Encore une fois, n'oubliez pas, monsieur le rédacteur, que c'était la première demande faite directement par les actionnaires au gouvernement.

Le 20 août, à peine 15 jours après ma visite et celle de M. Tellier, le député-ministre des travaux publics, M. Stock, écrivait, cette fois non pas à M. Boudreau, mais directement à monsieur Tellier que la somme de $1.200.00 serait payée pour la ligne de Morinville.

Comment expliquer que M. Boudreau prend plusieurs mois pour constater son incapacité à obtenir plus de $1.000.00 et que deux actionnaires ne prennent pas 15 jours à obtenir le prix demandé ?..

Vous vous êtes basé, sans doute, monsieur le rédacteur, sur la correspondance de M. le député avec son chef pour écrire votre article, mais vous savez comme il est facile pour un député de demander à son chef (toujours dans l'intérêt du parti naturellement) de le tirer d'embarras. Monsieur le député écrit au premier ministre et ce dernier de répondre : Oui, mon cher petit, tu as raison, etc...

J'affirme de nouveau que M. Lucien Boudreau, a été incapable d'obtenir $1,200.00 pour la ligne de téléphone de Morinville, d'abord parce que lui-même l'a écrit en toute lettre et ensuite parce que la dite somme a été payée immédiatement après la visite de deux actionnaires au gouvernement. Monsieur Boudreau peut être assuré que les actionnaires ne lui donnent pas le crédit d'avoir obtenu $1.200 pour leur téléphone et après ces explications, ses électeurs, qui rendront leur jugement plus tard, sauront la conduite à suivre.

Je suis, cher monsieur, votre tout dévoué,

OMER St-GERMAIN.

Un drapeau Historique

Celui que Napoleon avait a son retour de l'île d'Elbe

On vient de retrouver à Gap (Basse-Alpes) et de déposer au musée départemental de Paris le drapeau que Napoléon avait à son retour de l'île d'Elbe et qu'il laissa à Gap pour prendre le drapeau tricolore.

Ce drapeau en soie verte est semé d'abeilles d'or ; il a une valeur inestimable, Au milieu est brodé le cor de chasse des chasseurs à cheval, le régiment préféré de Napoléon.

Le capitaine Bernier

Donne de ses nouvelles

Le ministère de la marine vient de recevoir du capitaine Bernier, de l'Artic, une lettre datée de Port Albert, le 13 août dernier.

Le capitaine Bernier dit que l'Artic s'est rendu à la hauteur du Groenland sans encombre. Puis il a rencontré du brouillard et des banquises passé le Cap York, le 27 juillet, et a jeté l'ancre à Port Albert le 3 août.

L'Artic a dû ensuite, d'après l'itinéraire tracé par le capitaine Bernier, se rendre à la rivière au Saumon, puis à l'île Melville et à Windsor Harbor, où la glace arrêtait l'Artic dans le détroit Mc-Clure.

A bord tout le monde est bien, et demande un envoi de journaux et revues.

Nationalistes et Conservateurs

Opinion Anglaise

Le "Globe" de Toronto écrit: "Un grand [illegible] des conservateurs croient qu'ils peuvent à la fois servir la cause nationaliste et celle de l'empire. C'est impossible. Les événements les forceront à admettre qu'il aurait fallu choisir entre M. Bourassa et l'Angleterre. Le nationalisme n'est pas seulement une révolte contre Sir Wilfrid Laurier, comme certains conservateurs le disent. C'est plus que cela. Le refus de soutenir la flotte britannique, et d'assurer la défense du Canada est de nature à produire un résultat grave.

Notre Betail d'exportation

Les dépêches d'Allemagne, la semaine dernière, annonçaient que le gouvernement du Kaiser, pour permettre à ses sujets de manger quelquefois de la viande, actuellement hors de prix, se proposait de lever l'interdiction du bétail étranger, interdiction imposée à la demande des agrariens.

Déjà, on signale des cas spéciaux où l'on a permis l'importation du bétail par les frontières de France et celle du Danemark, Il n'y a guère qu'à la frontière russe que l'interdiction subsisterait encore.

La tension des relations tarifaires entre l'Allemagne et les Etats-Unis ne permet par de prévoir que l'on admettra le bétail des Etats-Unis, au moins d'après les apparences actuelles.

Mais, depuis le récent arrangement avec le Canada, rien ne nous semble s'opposer à l'espoir que le bétail canadien pourra lui aussi, être bientôt admis à l'importation en Allemagne.

Ce serait un nouveau débouché à notre bétail, dans des conditions à peu près semblables à celles qui nous sont faites en Angleterre. Car en Allemagne aussi, le bétail importé doit être abattu immédiatement, afin de parer au danger d'infection au troupeau allemand.

Nous n'aurons jamais trop d'acheteurs pour ce que nous avons à vendre à l'étranger.

Notes de la Session

Le ciel politique se charge—C. W. Cross se revolte—J. L. Cote fait bonne figure—Regrets du depute Cornwall

Le ciel politique se charge de plus en plus et l'électorat de la province est anxieux de voir les développements du conflit qui a commencé la semaine dernière, au sujet du chemin de fer "Alberta & Great Waterways."

Vendredi, le premier-ministre Sifton a présenté un bill à la Chambre, dans lequel il préconise l'abandon de ce chemin de fer pour employer les sept millions de piastres provenant de la vente de ses débentures, à divers travaux publics. L'honorable Sifton a trouvé un adversaire dans la personne de l'ex-procureur général, l'honorable C. W. Cross, qui, sans défendre "l'A. & G. W. R." voudrait qu'une ligne soit construite, sans plus tarder, afin de coloniser et ouvrir les régions du nord qui n'attendent que cela pour inonder de leurs richesses le pays tout entier.

Plusieurs députés libéraux semblent supporter l'hon. C. W. Cross dans cette révolte; on prétend même que leur nombre se chiffre à douze.

Lundi 28 novembre

M. J. L. Coté, député d'Athabaska, a occupé toute la séance de cet après midi. Dans un discours bien documenté et substanciel il a parlé, en connaisseur, des richesses du nord qu'on ne doit pas laisser inexploitées. Son discours a été applaudi à plusieurs reprises. M. Coté laisse voir qu'il place les intérets de la province avant la partisannerie politique et déclare qu'il y aura une scission dans les rangs des députés libéraux si un chemin de fer n'est pas construit immédiatement.

Notre compatriote a fait bonne figure et mérite des félicitations.

Mardi, 29 novembre

Toujours le chemin de fer. Aujourd'hui, un autre député du nord, M. J. K. Cornwall, a discouru sur le brillant avenir de sa région. D'après lui, le bill du premier ministre tuera la sève féconde du nord et monsieur Cornwall ne se pardonnera jamais d'avoir tant travaillé pour amener le vieux district d'Athabaska dans la province si le chemin de fer n'est pas construit. M. Cornwall sera avec l'ex-procureur général dans cette affaire.

Presque tous les députés parleront sur cette importante question et le vote ne sera pris que vers la fin de la semaine prochaine.

Je m'amuse parfois à étudier la physionomie de certains députés qui, ayant une peur bleue des élections et ne sachant quel groupe sera victorieux semblent aimer bien pour devise : "Entre les deux mon cœur balance...

INDEPENDANT

Divagations d'une femme folle

Une femme du nom de Margaret Reyholds a crée toute une sensation à New York, en pénétrant dans un poste de police comme un coup de vent et tenant le discours suivant devant les agents assemblés, " Vous voyez cet enfant de 13 mois que je tiens dans mes bras, eh bien, souvent, il me prend des idées folles de lui couper le cou, et ce n'est que très difficilement que j'y résiste.

La femme sera detenue jusqu'à ce qu'elle subisse un examen quant à ses dispositions d'esprit.

La peste en Angleterre

La peste étend ses ravages en Angleterre. Les rats sont la cause du fléau.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, ... $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

tes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 1 DECEMBRE 1910

La Marine Canadienne

Tous les journaux parlent de marine.

Cette question occupe actuellement l'opinion publique au Canada.

Les Bourasseux ont cru, un moment, avoir ébranlé le monde avec leur victoire de Drummond-Arthabaska, mais la politique du chef libéral, ce Canadien appelé le plus grand homme de l'Empire Britannique par le "Times" ,de Londres, triomphera.

La session fédérale est commencée. Sir Wilfrid Laurier ne s'est pas départi de sa fière attitude sur cette question. Il sait que la marine n'est pas seulement pour une province mais ponr tout le Canada qu'il veut prospère et grand.

Sir Wilfrid Laurier a écrit une lettre à ses compatriotes de Québec, dans laquelle il parle, en termes qui demeureront historiques, de la marine Canadienne. Nous en reproduisons un extrait pour nos lecteurs.

"Je ne crois pas être à la tête du Canada pour ma satisfaction personnelle. Mon devoir est de travailler à faire un pays fort et respecté, et je ne pense pas que mes compatriotes de la province de Québec soient, à ce sujet d'un autre tempérament que le mien. Bien plus, ils auraient droit de me prendre à partie si je reculais devant la tâche qui m'est assignée de rendre le Canada digne de marcher la tête haute dans l'Empire Britannique, en face du monde entier.

"Je sais que, dans les campagnes, on s'est fait une fausse idée de la marine que, de concert avec mes collègues du cabinet et la majorité des Chambres, j'ai entrepris de créer. Des démagogues--- il n'y a pas d'autre expression qui leur puisse être appliquée--- ont cherché à les effrayer par la perspective de la circonscription, de l'enrôlement forcé.

"Il ne s'est jamais trouvé, dans aucune lutte politique, soit en ce pays-ci ou ailleurs, d'assertion plus malhonnête. En Angleterre même, la plus forte puissance maritime qui ait jamais existée, la conscription a toujours été une chose inconnue. Il serait ridicule de supposer que la loi maritime serait plus sévère ici qu'en Angleterre. Il y a plus encore. L'enrôlement forcé a toujours fait partie au Canada du service militaire en cas d'invasion ; cette disposition de la loi de la milice a été délibérément éliminée par nous du service naval.

"Notre autonomie a été également préservée par une clause qui réserve au Parlement le contrôle absolu sur un service qui est de sa propre création, et qui ne peut fonctionner qne par la volonté des représentants du peuple.

"A mesure que la loi sera mieux comprise, le peuple du Canada, surtout le peuple de cette province, se convaincra que dans cette loi il ne se trouve pas autre chose que la juste reconnaissance et l'exacte application de ses droits aussi bien que de ses devoirs."

L'Ouest veut une marine car il a l'ambition des nations fortes, et la tournée triomphale du Grand Canadien à travers nos prairies fertiles, il y a quelques mois, est une preuve éloquente de notre attachement à la politique libérale, qui pourra seule, donner à tous les Canadiens droits égaux.

ECHOS

Les petits Canadiens d'Essex

Le docteur Trottier, secrétaire du Bureau des Syndics d'école de Belle-Rivière, a déclaré au "Globe" de Toronto, que depuis neuf ans, 115 élèves des écoles anglaises du nord d'Essex ont passé leur examen d'admission, tandis qu'il y a eu 196 élèves des écoles françaises qui ont passé le même examen.

o o o

Les Bourassistes

Les Nationalistes font de la politique à la Charles Thibault, un bleu dont l'étoile ne brilla qu'un matin au firmament de la politique. A l'instar de Thibault, Bourassa crie partout que "Laurier veut marcher dans le sang de ses compatriotes." Ceci nous remet d'un incident de la campagne électorale de 1886.

Feu le Dr Alfred de Saint George, ancien député libéral pour Portneuf, rencontrait son adversaire dans une assemblée contradictoire. La discussion se faisait dans une paroisse où le chef bleu était cordonnier. Ce dernier s'écria d'une voix de tonnerre :

"Si vous élisez le Dr de Saint George, vous marcherez dans le sang des prêtres jusqu'aux genoux." Effroi, terreur profonde de l'assemblée, à cette perspective sanguinaire. Mais l'impression fut bien vite dissipée quand le docteur reprit de sa voix calme : "N'en croyez rien," ce sont des bruits que le père X, cordonnier, fait courir pour arriver à vendre des bottes sauvages."

L'éclat de rire qui suivit cette répartie aurait pu être entendu jusqu'à Québec.

o o o

Funerailles Exotiques

On vient de faire, à Bangkok, les funérailles du roi de Siam, Chulalongkorn. Suivant l'usage du pays, le corps du défunt est transporté sur un trône enrichi de diamants placé au sommet d'une pyramide construite pour la circonstance.

Le cadavre est desséché en quelques jours à l'aide d'absorptions de mercure, et autour on joue des drames tirés du chinois ou du siamois. Puis, un soir, le corps est placé sur un bûcher anquel le nouveau roi met le feu lui-même, et cette crémation ne va pas jusqu'à complète calcination des os. Les restes sont alors disposés sur un plateau d'or, et une procession de barques royales les conduit au milieu de la rivière du Ménam, où ils sont jetés en un point qui devient désormais sacré.

o o o

Un cas amusant

Dernièrement, dans une commune du Gers, avait lieu le mariage d'une fille d'un certain âge avec un veuf qui se trouve être le beau-père du frère de la mariée. Celle-ci sera donc la belle-mère de son frère et la tante et la grand'tante de ses deux filles. Le marié, beau-père du frère de sera le beau-frère de celle-ci et l'oncle des filles du premier.

Voilà un mariage pour le moins bizarre et les époux devront avoir bonne mémoire pour ne pas oublier leurs nombreux liens de parenté

Aux Femmes

Les mystères de la pensée ont été confiés à l'homme, et Dieu a attaché l'action comme un bracelet à son bras ; les mystères de l'amour ont été confiés à la femme, et Dieu a attaché toutes les affections comme un collier sur son cœur. C'est un précieux trésor pour l'homme qu'une femme qui l'aime. Il n'y a point de cœur d'où l'amour tombe de plus haut, et à flots plus larges et plus pressés, que du cœur de la femme. La tendresse n'a point de source plus profonde, le dévouement n'a point d'abandons plus sublimes, le sacrifice n'a point d'acte plus saints et plus complets que chez elle. La placidité de son regard apaise les tempêtes qui bouleversent le coeur de l'homme, et l'éclair qui jaillit de ses yeux fait descendre une lueur de joie dans les sombres abîmes de la douleur. Le chaste baiser de la femme éclaircit le front obscurci par la colère ; il rafraîchit les ardeurs cuisantes de l'angoisse, et attire les saintes pensées comme l'aimant attire le fer.

Les vertus de son âme empêchent l'homme de douter du bien sa foi fait croire à Dieu ; son espérance fait croire à l'autre vie les inépuisables trésors de sa charité font croire au ciel et en donnent un avant goût, et sa prière s'étend comme un ombrage protecteur sur toutes les vertus de la famille. Malheur à l'homme qui méprise la femme ! car il n'y a plus de sève ni de jeunesse dans son cœur, le vice dévore son âme comme une plaie.

C. SAINTE-FOI

CHRONIQUE

Pantins et Marionnettes

Si l'on venait vous dire : "Monsieur vous êtes un pantin, vous ne vivez que pour la façade, vous n'arriverez à vos fins qu'en faisant des courbettes et en pliant l'échine, vous êtes étroit d'idées et de sentiments, et à vous, belle madame : "vous êtes une marionnette, vous ne songez qu'à vous parer, votre sourire est de convention, vous maniez la calomnie et la médisance avec une désinvolture qui ne peut être égalée, vous seriez profondément insultée, et vous auriez parfaitement raison.

Car, existe-t-il vraiment des hommes qui par amour du gain et des honneurs deviennent des acrobates et se prêtent à toutes sortes de combinaisons louches ? Se rencontre-t-il des femmes qui ont des coeurs de mannequin et des cervelles de moineau, qui déchirent les réputations en souriant ? Marionnette, le terme est un peu fort. Le monde deviendrait peu intéressant s'il n'y avait plus de jolies madames qui ont des toilettes éblouissantes pour aller à l'Opéra et qui, pendant toute une soirée sont plus occupées des milles bouclettes qui composent leur chignon et des bagues que leur voisine a aux doigts, que de la griserie qui se dégage de la musique de "Manon" ou de la "Boême" On trouverait certainement monotone s'il ne se disait pas que des choses intelligentes dans les salons et si ces adorables poupées s'avisaient un jour de causer censement. A quoi serviraient les bals, les thés, si la mode décretait que toutes les femmes doivent s'habiller uniformément et que pas une n'a le droit d'éclipser l'autre.

On a comparé l'univers à toutes sortes d'endroits peu gais. Les uns disent que c'est une vallée de larmes, d'autres, que c'est un vaste coupe-gorge, d'aucuns prétendent que c'est une mer profonde où les gros poissons mangent les petits. Je n'ai pas la prétention moi, infime moucheron, comme m'eût appelée Lafontaine, de songer que mon opinion sur les humains puisse compter dans la balance des siècles. Mais, vous me permettrez bien, ami lecteur, de regarder avec vous dans ce guignol, les exploits journaliers de tous ces polichinelles. C'est le spectacle le plus amusant qui soit et qu'on ne donnerait pas même pour... une partie de "bridge".

Celles qui passent leurs après-midis et leurs soirées dans les boudoirs clos, les yeux hagards, la main nerveuse, devant les tables de jeu me comprendront. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une passion pour les cartes, et bien que l'éducation d'une femme dans ce siècle-ci ne soit pas complète si elle ne sait manier le pique et le cœur, je confesse humblement mon ignorance à ce sujet.

Mais à entendre causer ces dames de leurs parties épiques, où les maris n'y sont pas, on s'imagine que ce doit être une volupté extraordinaire de passer des heures devant une table et des petits morceaux de carton. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à être heureux.

Ils sont beaux tous ces pantins et ces marionnettes dont on n'a qu'à tirer la ficelle de leur prétention ou de leur imbécilité pour les faire danser. Il est amusant de les voir faire la roue, se draper dans leur étroitesse d'esprit et de sentiments, de les regarder se déchirer entre eux.

Pour pouvoir apprécier toute la saveur de ce spectacle, et ne pas souffrir de la bêtise et de la méchanceté humaine, il faut être souverainement orgueilleux ou profondément philosophe. L'orgueil, compris d'une certaine façon, la conscience d'une supériorité morale, n'est pas un défaut. C'est la vanité, cette prétention des parvenus, qui est petite et mesquine.

A force de regarder évoluer tous ces fantoches, ceux qui ont l'âme plus élevée, qui aiment le bon, le vrai, qui ont de la noblesse dans les sentiments se sentent pris de tristesse, ils sont tentés de douter d'eux mêmes ; ils doutent des autres ; ils cherchent vainement un idéal impossible et ils voudraient s'agenouiller devant la Beauté.

ANDRÉE CLAUDEL

L'HOTE A VALIQUET

CONTE DU "P. OGRES"

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des Ang'ais dans le pays.

Dans ce temps-là donc, et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait é é mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du Roi. Il paraît que c'était la façon des Anglais, dans ce temps là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis.

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait "fait baptiser," un bon matin, et il donnait le soir, un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait a passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa "carriole," un de ses voisins qui lui dit, en apercevant la cage :

---Sais-tu que j'ai toujours souleur quand je passe devant cet objet ? On devrait bien ne pas mettre des choses comme ça sur les chemins passants.

---Moi répondit Valiquet, je m'en moque pas mal et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux "premières neiges," pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet, en lui disant :

-- "Je t'invite à venir souper avec moi, ce soir !"

---Ce n'est pas bien, ce que tu as dit là, Valiquet, lui dit son voisin. Ces restes ont appartenu à un grand scélérat, c'est vrai ; mais il a subi son châtiment devant les hommes, et si son repentir a été sincère, c'est peut-être un saint dans le Ciel aujourd'hui.

Ces réflexions touchèrent Valiquet ; mais la chose était faite, et le mieux pour lui, pensa-t-il probablement, était de tâcher de l'oublier.

Tout le monde était à table chez Valiquet, le soir, et la compagnie était en train de s'amuser ; on en était à chanter des chansons avec le gros du repas courru, lorsqu'on entendit frapper trois coups à la porte, laquelle s'ouvrit d'elle-même au troisième coup pour laisser entrer le pendu. Il tenait sous son bras gauche sa cage de fer, qu'il alla déposer dans un coin de la chambre ; puis, s'avançant un peu, il dit au maître de la maison :

---Je te prie de m'excuser si je suis venu un peu tard ; mais les morts n'ont point grand appétit, ils ont plus besoin de respect que de nourriture, et il est toujours temps d'en profiter.

Vous pouvez penser si la compagnie en eut une venette : les femmes se trouvaient mal, les enfants se sauvaient, et les plus hardis n'osaient pas regarder devant eux. Aux chansons et aux rires avaient succédé un silence de mort. Enfin, Valiquet, qui au fond était "brave comme l'épée du Roi," comprit que, s'il y avait quelque chose à faire, c'était à lui à l'entreprendre ; il se leva donc, malgré la faiblesse de ses jambes, et dit à son invité :

---Je vous ai insulté bien mal à propos, je le confesse, et vous en demande pardon. Si un service, un libéra ou d'autres prières peuvent vous être utiles, je m'offre à vous les faire dire ; mais je vous en prie, retirez-vous.

---Il ne m'est pas permis, répondit le cadavre, de te laisser savoir si j'ai besoin des secours que tu m'offres. Quant à me retirer, je ne le ferai qu'à une condition, pour ne pas rester en dette de politesse avec toi qui m'as invité à souper ce soir, la condition de me promettre de venir demain soir, au coup de minuit, danser au pied de mon poteau.

---Je le promets, dit Valiquet.

Le pendu reprit alors sa cage, la mit sous son bras, passa la porte, qui s'ouvrit d'elle-même devant lui, et disparut.

La réjouissance était finie ! On alla donner quelques explications à la nouvelle accouchée, qui, de sa chambre, n'avait rien vu, mais qui avait entendu les cris d'effroi et ne pouvait en comprendre la cause, non plus que la raison du morne silence qui avait suivi ; puis, on se mit à réciter le rosaire, qu'on fit suivre du De profundis.

Mais, pour Valiquet, le pire n'était pas fait. On tint conseil une partie de la nuit. Bien des avis furent ouverts et rejetés ; parce que tous ces avis allaient à empêcher la visite du coup de minuit, et que Valiquet, fier de sa parole, répondait toujours :

---J'ai promis, j'irai.

Enfin, la femme de Valiquet, qui n'avait point donné de conseil jusque-là, dit à son mari :

---Je ne sais pas ce que je sens ; mais il me semble que je n'ai pas peur du mort, moi, et qu'il ne nous arrivera rien de mal dans cette affaire ; n'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger ? Valiquet, tu as fait une mauvaise action, ainsi tu iras rendre ta visite au pendu pour ta punition ; mais tu iras avec le petit dans les bras. Du reste, demain matin, il faut que tu ailles consulter M. le Curé, et puis faire plus que cela encore, tu me comprends ? Avec ça, ajouta la bonne chrétienne de femme, on peut dormir en paix.

Valiquet suivit de point en point les sages avis de son excellente femme, et, le soir à minuit, il alla au rendez-vous, portant le nouveau baptisé dans ses bras, et accompagné de ses voisins qui récitaient le chapelet.

---Tu n'es pas généreux, lui dit le pendu dès que son insulteur fut en face de lui, tu n'es pas généreux ! Hier soir, je me suis débarrassé de ma cage afin de pouvoir m'asseoir à table, et toi, cette nuit, tu viens chargé d'un fardeau afin de ne pas danser avec moi ; j'avais pourtant une belle ronde à te proposer, la mesure se bat à coups de fouet. C'est égal, tu auras toujours appris à respecter les morts ; tu peux t'en retourner.

Personne, comme on le pense bien, ne se fit prier pour quitter l'endroit : Valiquet prit congé de son Hôte en se promettant bien de ne pas lui faire de nouvelle invitation.

J. C. TACHÉ.

A Rebrousse Poil

Ce soir-là, j'avais mangé fort et le dodo tardait à venir. J'eus cependant à peine fermé l'œil qu'un sinistre rêve commença dans mon esprit. Je fis une descente aux enfers. Je me vis subitement transporté au milieu d'une immense salle aux décors plutôt sévère. Mon premier étonnement fut de ne pas y voir de feu. Il y avait là, confortablement fixés sur des fauteuils ils les tenaient rigides, des milliers d'hommes dont la bedaine également ronflante faisait un alignement superbe. A hauteur du menton passait un gros tuyau qui lui aussi faisait le tour de cette vaste pièce, et sur lequel était branché un tube de diamètre plus petit, terminé par un biberon à l'usage de chacun de ces messieurs.

Un gamin de diable à longue queue, qui me parut fort intelligent, s'aperçut vite de mon air surpris, et, du plus fin sourire, me dit en se penchant un peu vers moi : "Regardez là-haut, monsieur, vous y trouverez l'explication." J'y vis en lettres immenses faites de lumières électriques, que je jugeai trop brillantes pour avoir été fournie par certaine compagnie : "Département des hôteliers."

Et mon aimable cicerone continua : "Voyez-vous ces milliers de barils de bière, Fox-Head, Boswell, la Strathcona, la Edmonton, la Calgary ; ces piles de flacons de gin, ce whiskey blanc qui se perd dans le lointain, tout cela sera servi à ces messieurs. Nous avons adopté ce principe de leur faire boire pendant l'éternité ce qu'ils ont versé aux bons vivants de la terre. Vous ne me croirez peut-être pas, il me faut tenir ici sur pied une équipe de 5,000 diables pour faire le service, et je vous assure que ce n'est pas pour eux un rond de cuir du gouvernement."

Après les quelques amabilités de convenance, je fis une gracieuse révérence à mon intéressant interlocuteur,.... et je me réveillai.

MAX.

L'oeuvre des Timbres-Postes Obliteres

Une Oeuvre qui, toute modeste qu'elle est, apporte un appréciable concours aux missionnaires, c'est l'œuvre des Timbres-Postes Oblitérés.

Les Pères Blancs, établis à Québec dans le but de recruter des vocations pour leurs missions d'Afrique, adressent à nos lecteurs un pressant appel : ils les prient de recueillir, en aussi grande quantité que possible, les timbres-poste de toute provenance et de les leur expédier. Ces timbres les aideront à se procurer des ressources pour le soutien de leurs oeuvres d'évangélisation.

Déjà la vente des vieux timbres qui leur ont été envoyés, a produit des fruits : les missionnaires ont pu nourrir, vêtir des petits noirs, payer l'entretien de plusieurs catéchistes, préparer des enfants à la première communion, libérer de pauvres esclaves, procurer à telle ou telle néophite indigente la dot nécessaire pour son mariage.

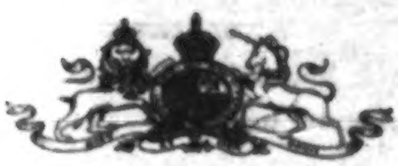
N'est-ce pas le cas de dire qu'avec des riens la charité peut et sait faire des prodiges ?

Ce moyen d'apostolat est à la portée de tous. Il est facile de mettre de côté les timbres des lettres qu'on reçoit et d'inviter ses amis à faire de même. Il est facile de se procurer des timbres un peu partout : dans les bureaux, les magasins, les banques, etc, etc. et lorsqu'on en a recueilli mille, deux mille, dix mille, de les adresser au **Pere Directeur des "Missions d'Afrique" rue des Remparts 37 Quebec.**

La poste transmet, à raison d'un sou par once les paquets de timbres ne dépassant pas cinq livres. Pour les paquets un peu lourds l'envoi par l'express est plus économique.

Qu'on veuille bien le remarquer : les timbres détériorés (rognés, déchirés,) sont inutilisables.

Si on veut faire la décollage des timbres, on les met tremper dans l'eau froide le temps de permettre au papier de se laisser enlever facilement ; puis on les fait sécher, la vignette en-dessous, sur du papier buvard ou sur un journal.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadier.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

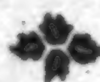
Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





Le prix de l'abonnement au "Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

Traditions Ancestrales

Nous avons interrompu le récit de nos légendes depuis assez longtemps.

Nous en étions rendu au traité d'Utrecht en 1713 par lequel la France céda l'Acadie et les possessions de Terreneuve à l'Angleterre. Il y eut une paix de 25 ans.

Nous sommes rendus à l'époque où nos ancêtres eurent à changer de manière de vivre et commencèrent à être de vrais "habitants." Jusqu'ici ils s'étaient battus soit contre les Iroquois, soit contre les Anglais ; l'agriculture et le commerce en avaient souffert.

Sans doute que l'intendant Talon avait fait beaucoup, pendant la paix que nous avaient donnés les Iroquois, mais les vaisseaux marchands vénant de France faisaient une concurrence désastreuse à l'économie domestique.

Dans ce temps-là, on comptait encore trop sur les autres pour suffire à ses besoins.

En 1705, la "Seine" vaisseau du Roi, parti de La Rochelle pour escorter une flotte de navires marchants portant une cargaison estimée à un million de francs, fut saisie par une flotte anglaise.

Mgr de St-Valier se trouvait à bord et fut conduit prisonnier en Angleterre, où il resta cinq ans comme chacun sait.

La perte de la "Seine fut un grand malheur pour nos pères, Mais comme dit le proverbe, à quelque chose malheur est bon. Nos ancêtres se sont faits tisserands.

Madame de Repentigny, à l'aide de l'écorce des arbres--- le tilleul surtout, qu'on appelle le bois blanc à cause de la blancheur de ses fleurs--- fit de chaudes couvertures, l'ortie lui servit à faire de la toile, la laine des moutons à confectionner une étoffe dont la "chaîne" la trame était en fil, qu'on appela droguet, tel que nos mères en faisaient, il y a 30 ans.

Malheureusement, il ne s'en fait plus en Canada. Les grandes manufactures ont tué cette importante partie de notre industrie domestique.

Nos ancêtres commencèrent à s'habiller de peaux de caribous, si nombreux alors dans les forêts qui longeaient le St-Laurent.

Ils apprirent des sauvages à tanner ces peaux, à les rendre souples sans le secours de l'huile. Chaque habitant préparait lui-même les peaux des animaux qu'il tuait pour se nourrir. Ils commencèrent à élever plus de moutons, plus de vaches et moins de chevaux. On fit même une ordonnance pour défendre aux habitants d'en avoir plus que trois chacun.

Grâce à leur troupeau et à leur champ de blé, d'orge, d'avoine, de pois, de lin, de chanvre, nos pères purent se nourrir et se vêtir sans avoir recours aux marchands.

Un vieillard, né en 1765 raconte à ses petits-enfants réunis autour du foyer, que son père, dans un voyage qu'il fit aux Trois-Rivières, dont il était éloigné de 3 lieues, faillit se noyer pour avoir "mis dans son bateau à rames, un poêle et des chaudrons trop pesants." Puis il ajoutait : "il n'y avait des marchands qu'aux Trois-Rivières et à Montréal sur la rive nord du fleuve dans ce temps-là, on s'y rendait une fois l'an pour acheter les choses absolument nécessaires."

On n'avait pas le luxe des allumettes, chose inconnue alors, mais on avait bien soin de garder dans la cheminée un feu qui ne s'éteignait jamais.

Comme il n'y avait alors ni pétrole, ni gaz, ni électricité, on faisait des chandelles de suif dont on se servait dans les chambres--- quand il y en avait--- et dans les grandes visites.

Mais la cheminée, la "grande cheminée" avec sa base de 5 pieds, souvent de six, était le grand luminaire de la maison.

En visitant les anciennes demeures de nos grand'pères, nous nous demandons : mais pourquoi de pareilles cheminées ?

Ecoutons leur réponse.

--"Voyez cette crémaillière dont le bras puissant soutient cette pesante marmite. Vous avez deviné mes enfants que nous allons faire un bon dîner. Du côté gauche, un gros pain achève de cuire sous la cendre. Mais c'est le soir, mes fils, que vous allez voir l'utilité d'une grande cheminée, quand trois longues bûches de mérisier vont donner une belle flamme de 8 pieds de superficie. Que vos petites lampes d'huile de charbon font pitié près de cela!"

Grâce à cette puissante lumière, la mère va tricoter, les filles vont travailler au métier, le père et les garçons vont faire de petites chevilles de bois pour clouer autour de la maison, les planches préparées dans la journée au moyen d'une grande scie de long. Ou bien on fera des sabots, grands ou petits, pour tous les membres de la famille.

Oui, c'est dans le 18ième siècle que l'industrie domestique s'est développée chez nous à un degré qu'aucune nation n'a surpassé. Chaque famille pouvait se suffire par elle-même.

Car dans presque chaque maison on trouvait des architectes, des maçons, des selliers, des charrons, des tisserands, des modistes, des chapeliers.

Aussi nos grand'pères parlaient avec orgueil du temps où il n'y avait pas de pauvres "qui passaient dans les paroisses.

La terre fournissait la nourriture et les vêtements grâce au génie communicatif de nos ancêtres.

Si une maison brûlait, toute la paroisse en rebatissait une autre en deux jours. Si un homme malade ne pouvait ensemencer ou récolter son bien, une corvée de 40 à 50 hommes le mettait plus en avant de ses travaux que s'il n'eût pas été malade. Quel bon vieux temps que le temps de nos bons vieux.

Mais j'entends les jeunes qui me lisent, me dire : oui, mais dans ce temps-là, on se contentait de peu.

--C'est vrai et c'est-là mes jeunes amis, le secret d'être heureux, et c'est ce secret que Notre Seigneur est venu révéler au monde qui croyait que le bonheur consistait dans les richesses et les plaisirs.

"Contentement dépasse richesse," dit le proverbe. "Heureux comme un pauvre."

Pourquoi tant de riches se suicident-ils ? Parce qu'ils ne veulent pas se contenter de peu. Quand on se laisse aller à sa nature perverse, plus on a, plus on veut avoir.

Savoir se contenter de peu est la science qui a sauvé les sociétés.

L'histoire rapporte qu'un grand roi de l'Orient vint un jour dans l'ancienne Rome pour faire un traité de paix. On l'envoie trouver le président. Celui-ci était dans son champ à prendre son dîner à l'ombre d'un arbre, tenant un morceau de viande sous son pouce.

Quelle ne fut pas la surprise de ce grand roi d'Orient vêtu de soie sur laquelle brillaient les plus beaux diamants.

Le président de la république romaine mangeant comme devait le faire plus tard l'un de nos pères habillé d'étoffé de son pays que sa femme, avec sa quenouille et son métier lui avait préparée !!

Tant que ces anciens Romains se contentèrent de peu, ils furent les maîtres du monde entier. S'ils n'eussent pas été payens, ils seraient dignes d'être comparés à nos ancêtres. Mais vous savez qu'en dehors du catholicisme, il n'y a pas de charité. Quelle triste situation que celle des enfants, des femmes, des malades, des esclaves chez ces anciens romains ! Quelle grande tache noire sur le manteau de leur gloire.

Sur celui de nos ancêtres du 18ième siècle, il n'y en a pas et sur la tombe de chacun d'eux, on peut mettre cet épitaphe :

"Ci-git un héros devant Dieu et devant les hommes."

Z. LACASSE, O.M.I.

POEME

La lune, lentement, émergeait du bois sombre,
Et sa pâleur d'argent, qui se mêlait à l'ombre,
Teintait d'un gris cendré l'horizon prolongé ;
Comme l'œil d'un penseur, après qu'il a songé,
Chaque astre prenait vie et devenait prunelle ;
Le temps n'existant plus, l'heure était éternelle ;
La brise se faisait plus tendre qu'un aveu,
Et la profonde mer, qui se moirait de feu,
La mer calme, brodant de dentelles la grêve,
A nos regards déjà tout éblouis de rêve,
Semblait un grand tapis, plus beau d'être irréel,
Et pour les pas d'un dieu déroulé sous le ciel.
Or, nous nous sentions grands comme l'espace et l'heure !
Cette ivresse du cœur quand le divin l'effleure,
Cette clarté du front quand le baise la nuit,
Et ce rayonnement du regard où ne luit
Que le reflet d'or pur des astres qu'il contemple,
Dans ce site pieux et muet comme un temple,
Nous les avions en nous religieusement.
Et tous deux, admirant, pleurant et nous aimant,
C'était une prière aux paroles de flammes
Que nous laissions ainsi s'exhaler de nos âmes !...

ANDRÉ DELACOUR.

OUI

"Oui est un des mots les plus courts de la langue française, il n'est composé que de trois lettres. On rencontre, cependant peu de mots qui soient aussi graves de conséquences.

"Oui" est un mot terrible.

Ce mot a causé plus de malheur et plus de bonheur à lui seul que tous les autres mots réunis.

Il a fait perdre plus d'argent que tous les trous dans toutes les poches du monde.

Il a causé plus de catastrophes que toutes les inventions modernes.

Il a causé plus de chicanes que n'importe quelle insulte.

Que de baisers il a procuré... mais aussi que de taloches.

Il a battu d'excellents candidats et élu des mauvais.

Il a plus servi le mensonge que tout le reste du dictionnaire.

C'eet pour avoir dit "oui" que notre défunt père Adam s'est fait flanquer à la porte. (Eve y était bien pour quelque chose...)

Et pourtant, neuf fois sur dix, celui qui dit "oui", pense le contraire.

OUIDA.

On peut en vouloir aux gens d'être beaux, d'êtres riches, d'être heureux ; on ne leur en voudra pas d'être simples.

Réflexion d' une nounou devant la mer écumeuse ;

"On dirait du lait."

EN AVANT "LE PROGRES"



Les encouragements nombreux qui nous viennent de partout font que dorénavant notre journal paraîtra à six pages.

Nos lecteurs seront heureux de cette innovation. Ils n'ont pas eu à se plaindre de ce que nous les avons ennuyés dans le passé pour leur abonnement, mais la bagatelle de $1.00 qu'ils ne manqueront pas de nous envoyer bientôt, prouvera qu'ils comprennent leurs devoirs de vrais patriotes.

Encouragez l'œuvre du "Progrès." Il sera peut-être dans l'Alberta le seul journal français fier de se trouver avec le peuple aux heures de luttes, qui approchent chaque jour.

Payez votre abonnement, chaque obole sera une énergie nouvelle dans la campagne pour les principes chers à tous.



N. B.---Amis lecteurs, nous vous enverrons, d'ici a quelques semaines, une enveloppe imprimee. Puisse-t-elle recevoir de tous et chacun une attention speciale.



Causerie Agricole



Au boucher la mauvaise vache !

Le contrôle du rendement des 3,000 vaches dans l'Ontario accuse pour le mois d'août, une production de 776 livres de lait par vache, dosant 3,4 soit 26 livres de gras. Tel est le résultat des chiffres fournis par les membres des sociétés de contrôle au bureau du Commissaire de l'industrie laitière à Ottawa.

Si nous divisons ces vaches en deux groupes, celles qui sont au dessus de la moyenne et celles qui sont au dessous nous constatons que 1,430 vaches ont produit en moyenne 630 livres de lait, dont 23 livres de gras.

Si le rendement de ces vaches avait été seulement égal à la moyenne des 3.000 elles auraient produit chacune 118 livres de lait de plus qu'elles n'ont fait et la production totale se serait accrue de 148,740 livres de lait.

Quel dommage qu'elles ne l'aient pas fait !

Le second groupe, qui était au dessus de la moyenne, comprend 1,570 vaches qui ont produit chacune 890 livres de lait soit 107 livres de plus que la production moyenne des 3,000 vaches et 225 livres de plus que la production moyenne de 1,430 mauvaises vaches.

Si nous comparions maintenant le rendement total en argent des deux groupes nous trouvons que le groupe des bonnes vaches a rapporté $4,439 de plus pendant le seul mois d'août que le groupe des mauvaises vaches.

Qui pourrait, devant ces chiffres, nier qu'il y ait un avantage énorme à sélectionner les meilleures vaches. Nos yeux commençent à s'ouvrir. Pourquoi toujours se contenter des vaches moyennes.

Au boucher la mauvaise vache et vive l'industrie laitière !

Epoque des moissons

L'époque des moissons varie de telle sorte, dans le monde, que tous les mois ont à leur tour, des épis mûrs. On moissonne en janvier dans l'Australie, en février dans l'Argentine, en mars dans les Indes et la Haute Egypte, en mai au Japon et en Algérie, en juin et juillet dans les pays tempérés, en août et septembre dans les pays du Nord, en novembre dans l'Afrique australe, en décembre dans la Tasmanie et la Birmanie.

Le plus grand fermier du monde

David Rankin, de Tarkio, Ohio, vient de mourir. C'était le roi des fermiers du monde entier.

Après avoir débuté en 1846, avec 20 acres en culture et une paire de bœufs, M. Rankin était parvenu à cultiver 25.640 acres de terre.

Il avait 250 employés durant toute l'année et 1,000 chevaux étaient nécessaires pour effectuer le travail.

Une année, M. Rankin ensemença 19.000 acres en maïs, sa récolte fut de 1,000,000 de minots qu'il employa exclusivement à nourrir ses innombrables animaux.

La fortune de M. Rankin était évaluée à environ $4,000,000 Sa première habitation, qui était une hutte de 16 pieds carrés existe encore auprès de la demeure splendide où il vient de mourir après une longue vie de labeur.

Anniversaires

Jeunes gens sérieux, jolies lectrices vous endosserez bientôt la cuirasse de Cupidon, (du moins on le suppose...) voilà quelques anniversaires qu'il serait utile de ne pas oublier quand vous voguerez à pleines voiles sur le navire matrimonial :

1 an de mariage : Noces de coton.

2 ans : Noces de papier.
3 ans : Noces de cuir.
5 ans : Noces de bois.
7 ans : Noces de laine.
10 ans : Noces d'étain.
12 ans : Noces de soie.
15 ans : Noces de cristal.
20 ans : Noces de porcelaine.
25 ans : Noces d'argent.
30 ans : Noces de perles.
40 ans : Noces de rubis.
50 ans : Noces d'or.
60 ans : Noces de diamant.

Au delà, c'est l'infini ou l'infiniment rare !

Conseils aux Fumeurs

Ne fumez jamais plus de trois à quatre pipés ou cigares par jour, s'il vous est possible, bornez-vous à deux il n'est pas bon de fumer à jeun, immédiatement avant ou après le repas. Quel que soit le mode de fumer, il faut éviter la contact direct du tabac avec la muqueuse buccale et surtout avec les dents, qui sont ainsi excitées au mâchonnement ; le cigare doit-être fumé dans un bout d'ambre d'ivoire, ou mieux de pornelaine émaillée. Fumer, en les rallumant les portions de cigares éteints, est, avec le système de pipe culottée et juteuse le plus sûr moyen de de s'incommoder par la nicotine.

Tout fumeur fera bien s'il le peut de se rincer la bouche après avoir fumé. A fortiori la précautiou se recommande-t-elle aux chiqueurs. Par la même raison il conviendrait de soumettre les embouts, tuyaux, fourneaux où on a coutume de brûler le tabac à de fréquents lavages, soit avec l'éther, foit avec une eau additionnée d'alcool ou de vinaigre.

L'habitude prématurée de tumer est certainement dommageable à l'enfance et pendant la période adolescente de l'évolution organique.

L'économie ne peut que pâtir, à cette époque de l'influence nerveuse d'un narcotique, si légère soit-elle, et de le déperdition salivaire inséparable de l'acte.

Tout le monde ne peut pas impunément fumer. Il est à cette habitude des contre-indications pathologiques et indisincrasiques qu'on serait imprudent et coupable d'enfreindre. Les maladies des poumons, du cœur, les affections chroniques de la bouche, du nez, des yeux et de l'estomac expriment les principales incompatibilités : leur détermination exacte, individuelle, devra toujours être définie par l'intervention des médecins. L'aération des lieux où l'on fume doit être soigneusement surveillée.

Si la fumée de tabac ne mélange pas des quantités appréciables de principe tonique à l'oxigène de l'atmosphère qu'elle substitue par son volume et par les pouseières qui la composent à l'air pur nécessaire à l'hématose. S'endormir la nuit dans une chambre où l'on a fumé tardivement constitue une infraction grave aux lois élémentaires de l'hygiène.

Dr A. BERTHERAND.

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé, le 1 décembre 1910

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7¼c.
Seconde qualité et plus pesants	6 à 7 cts
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	3¾ à 4 c.
Bon Bœuf gras de 1000 livres	3 à 3½c.
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	3 à 3¼c.
Qualité médium,	2¾ à 3c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	2¾ à 3c.
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½c.
Veau, 250 lbs et plus,	3 à 3½c.
Mouton,	4½ à 5c.
Agneau,	5½ à 6c.
Poulets vivants, la livre.	10 cts
Dindes, la livre,	18 cts
Canards, "	10 cts
Oies, "	10 cts

PRODUITS DE LA FERME

Œufs, la douzaine,	30 cts
Beurre, la livre,	23 cts
Avoine, le minot,	30 à 33c.
Mil, la tonne,	$20. à 23.
Foin de hauteur,	$16. à 18.
Foin de " slough,"	$10. à 14.

Periodes de l'amour

Il y a dans l'amour des petites filles, quatre âges bien distincts :

1°. D'abord, elles aiment tout le monde ; première période.

2°. Vient ensuite le sentiment de leur petit mérite, et alors elles s'aiment elles-mêmes; deuxième période.

3°. Puis un feu inconnu s'allume dans leur sein, et alors elles aiment, elles aiment beancoup; mais elles ne savent pas quoi ; troisième période.

4°. Enfin, l'énigme s'explique, l'intelligence s'éclaire ; elles aiment quelqu'un ; quatrième période.

Cartes Imperiales

L'empereur Guillaume se sert de cartes fabriqués pour lui spécialement, et dont les figures du style gothique, représentant Gœthe, Luther, Bismarck et autres personnages illustres.

On reconnaît le " glorieux grand-père " dans le roi de cœur, le kaiser actuel dans le roi de trêfle, et l'impératrice Victoria dans la dame de carreau.

PENSEES

Les gens très actifs ne sont guère sensibles. Ils n'ont pas le temps.

o o o

Les amis les meilleurs ne nous aiment jamais autant que quand ils sont loin de nous...et qu'ils s'ennnient.

o o o

L'un des premiers, où plutôt le seul moyen d'être heureux, c'est de s'occuper du bonheur de ceux qui nous entourent.

o o o

Quelle que soit l'origine des bienfaits, il ne sied pas à la reconnaissance d'en scruter les motifs.

o o o

La beauté est une lettre de recommendation dont le crédit n'est pas de durée.

o o o

Lorsque la vanité est le motif qui engage à faire des aumônes, on ne doit pas s'étonner si on se lasse bientôt.

o o o

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour.

o o o

On rougit plus souvent par amour-propre que par modestie,

Notes Locales

Nous apprenons avec peine la grave maladie de M. Gabriel Lebail. Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

o o o

Voulez-vous fumer du bon tabac canadien et du fameux Quesnel, rendez-vous au "Morinville Store" lequel vient de recevoir un assortiment complet et de qualité supérieure.

o o o

M. et Mme Jos Houle nous quitteront lundi pour une promenade de plusieurs mois dans la province de Québec. Nous leur souhaitons bon voyage.

o o o

MM. Forget et Gadoury ont loué la résidence de M. Jos. Houle pour le temps de son absence.

o o o

M. Thérien, de Duvernay éta de pas age ici mercredi.

M. Thérien est propriétaire d'une beurrerie, et, comme tous ceux qui connaissent l'industrie laitière affirme que cette industrie enrichira les fermiers de l'Ouest. Tous devraient avoir à cœur d'encourager le plus possible les fabricants, car une beurrerie dans une paroisse, au dire de notre concitoyen, équivaut à une mine d'or.

o o o

As-tu vu l'éclipse de lune ?

Non, mais j'ai fumé la meilleure pipe de tabac et le plus excellent cigare d'Edmonton, chez J. A. McNeil, 243, Avenue Jasper Ouest.

o o o

Nous avons eu vendredi dernier, dans la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de l'église en même temps que pour fêter la Sainte Catherine.

Près de 100 personnes étaient présentes à cette réunion familiale. Les heureux gagnants aux cartes sont pour le "Yuker," chez les hommes, prix d'honneur, M. Emile Montpellier ; prix de consolation, M. Alcide Froment.

Chez les dames, prix d'honneur, Mme J. B. Croizetière ; prix de consolation, Melle E. Croizetière.

Pour le "pitro" : chez les hommes ; prix d'honneur, M. Jos. Cousineau ; prix de consolation, M. Alex Saint-Louis.

Chez les dames, prix d'honneur, Mme Zéphir Martin ; prix de consolation Mme Jos. Houle.

Nous félicitons les organisatrices de cette soirée et espérons pouvoir retourner encore souvent durant la monotonie des soirs d'hiver, nous amuser ainsi, tout en contribuant à une œuvre de charité.

o o o

M. J. H. Dodson de Pickardville a eu la bonne fortune de capturer un ours tout dernièrement. La bête dressée a pesé 250 livres.

MM. Michel Racine et Cyrille Franche se trouvant chez M. Dodson lors de cette capture en profitèrent pour goûter libéralement aux quartiers de maître martin.

o o o

En visite au presbytère, mercredi dernier, les R.R. M.M. J. A. Ouellette, J. A. Normandeau, St-Emile, A. Gauthier, Beaumont, F. O'Kuysen, Rivière-Qui-Barre, M. Pilon, Lamoureux, Th. Rocque, Séminaire St-Albert, T. Alcheski, Koraco, H. Goutier, Vermillon, J. B. Leduc, Edison.

LE BAZAR

Nous continueons cette semaine la liste des généreux donateurs pour le bazar de Morinville.

Melle Antoinette Lambert, Edmonton, magnifique vue de Banff, tableau à la peinture,	$25.00
C'est par erreur que la semaine dernière nous avons mis $10.	
M. Napoléon Meunier, Morinville, une lampe,	6.00
M. Cléophas Turgeon, Edmonton,	5.00
M. J. B. Lavigne, Morinville	5.00
M. A.N.Lavallée, Morinville	5.00
Dr A.A. Furgeson "	5.00
M. J. B. Croizetière "	5.00
M. Geo. Roy, Edmonton	5.00
M. L.J.A.Lambert, "	5.00
M. Alex Lefort, "	5.00
M. Wilfrid Gariépy, "	5.00
M. Lucien Dubuc, "	5.00
L'Hon. Juge Noël, "	5.00
Dr A. Blais, "	5.00
M. J. H. Picard, "	5.00
Dame Omer St-Germain, Morinville, magnifique coussin,	5.00
Rév. J. A. Ethier, 2 souvenirs du congrès,	5.00
M. A. E. Gagnon, Morinville,	5.00
Melle S. Boissonnault, Morinville, coussin,	4.00
Dame V. Ethier, Morinville, 1 couple d'oies	4.00
Delle S. Bourdeau, une corbeille,	4.00
M. A. E. Laurendeau, Edmonton,	4.00
Dominion News & Cigar Store, 1 boîte de cigares,	4.00

NAISSANCE

Edmonton, 27 nov. --- Madame H. E. Patenaude est l'heureuse mère d'un fils, Joseph-Philippe-Rolland.

Parrain, M. Philippe Perras, marraine, Melle Laurencia Perras, tous deux de Morinville, oncle et tante de l'enfant.

TRIBUNE LIBRE

A M. le Rédacteur du "Progrès."

Monsieur,

J'ai appris dans un récent voyage à Edmonton que probablement nous aurions des élections d'ici au printemps, et je demande l'hospitalité de vos colonnes pour manifester mon désir de voir à ce que les électeurs du district de St-Albert se choisissent un candidat capable de bien les représenter.

J'ai voté pour M. L. Boudreau. Il y aura bientôt deux ans que nous l'avons placé à ce poste de confiance, et qu'a-t-il fait ?

Son œuvre se résume à rien. Il a encore mon estime mais n'est pas à mon avis l'homme qualifié pour nous représenter dans un parlement où il n'a pas encore dit un seul mot...

La majorité des citoyens de Legal pense comme moi. Choisissons un candidat pouvant nous faire honneur, et préparons-nous dès maintenant à la lutte.

Votre tout dévoué,

UN DÉSABUSÉ.

Legal, Alta., 28 nov. 1910.

Edmonton veut un chemin de fer

La Chambre de Commerce d'Edmonton ne veut pas que l'idée d'un chemin de fer au nord de la province soit abandonnée. D'un autre côté les membres de cette puissante association ne veulent pas la construction de l'Alberta & Great Water Ways, tel que décidé par le contrat avec l'administration Rutherford. On a donc passé une résolution qui sera présentée à la Législature dans laquelle nous lisons :

"Résolu que si le gouvernement dans sa sagesse cancelle le contrat de l'A. & G. W. R., nous manifestons le désir qu'un autre chemin de fer soit immédiatement construit dans la même région, aux conditions telles que la législature jugera à propos de décider.

Incendie a Winnipeg

Les flammes detruisent une pharmacie et causent pour $215,000 de dommages

La combustion spontanée dans un baril de permangate de potasse, au troisième étage de l'entrepôt de Martin, Bole & Wymne Drug Co., a fait se déclarer un incendie qui a détruit presque toute la bâtisse. Les dommages causés à la propriété et à la marchandise se chiffrent à $215,000, reconverts entièrement par les assurances.

M. ELIZÉE LEMIRE désire annoncer aux fermiers de St-Emile que son moulin à planer et à embouveter, ainsi qu'à casser le grain sera en opération les lundi et mardi de chaque semaine durant l'hiver.

Le moulin à bardeaux sera prêt à fonctionner vers le 1er mars prochain. Ceux qui désirent faire scier du bardeau peuvent amener leur bois avant cette époque.

M. Lemire demeure à 1 mille au nord du village de St-Emile de Legal.

TROUVÉ un bœuf brun, âgé d'un an et demi, estampé sur la fesse droite, marque difficile à distinguer. Le propriétaire pourra le réclamer au soussigné en payant les frais de cette annonce.

J. B. L'HIRONDELLE, S. O. 26-56-26. O 4 M.

VOULEZ-VOUS un bon rouet vaillantes ménagères de la campagne, adressez-vous à M. Alph. Garneau de Legal, qui pour $7.00 vous procura un rouet de première classe.

TROUVÉ un bœuf rouge de 2 ans sur le S.-E. 12-56-25 O 4 M.